

31^{ème} Conseil des ministres de la COI

Discours de Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

26 février 2016, La Réunion

Madame la Présidente du Conseil de la COI,

Messieurs les ministres,

Monsieur le préfet de la région Réunion,

Monsieur le sénateur, président du Conseil régional de la Réunion,

Madame la présidente du Conseil départemental de la Réunion,

Mesdames et Messieurs les élus,

Madame, Messieurs les Officiers permanents de liaison,

Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique et consulaire,

Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires au Développement,

Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous retrouver ici à l'île de La Réunion qui nous accueille avec chaleur. Je sais combien les Réunionnais avertis sont attachés à la Commission de l'océan Indien (COI) en qui ils voient l'instrument le plus à même d'assurer leur bonne intégration dans la région où ils construisent leur avenir.

Il me revient de vous présenter les principales avancées intervenues depuis notre dernier Conseil à Antananarivo en mai dernier. Une part de ces réalisations revient à notre présidence, celle de Madagascar, Madame le ministre que je salue ici pour cette présidence active, énergique et déterminée.

Nous avons étudié au cours des deux derniers jours une quarantaine de propositions du Secrétariat général. Je vous ferai grâce ici, Madame, Messieurs les ministres, de l'inventaire de toutes les mesures soumises à votre approbation.

Je retiendrais néanmoins trois résultats majeurs qui ont marqué notre coopération et notre action au long des neuf derniers mois.

Au niveau politique et diplomatique d'abord, je souhaiterais souligner la relance, par la COI, de l'Association des parlementaires de l'Indianocéanie. Ces élus et leurs Assemblées, qui représentent nos peuples, ont témoigné d'un vif intérêt pour les activités de notre organisation et ont indiqué leur volonté d'y être plus étroitement associés. J'y

vois la preuve de l'utilité de la COI dont le rôle en matière diplomatique et de sécurité doit continuer de s'affirmer en faveur de la prévention et de la résolution des crises, du renforcement des institutions démocratiques et de l'observation des élections. A cet égard, après le travail mené sur le terrain par les missions d'observation de la COI, je souhaite exprimer notre appréciation positive des élections qui se sont tenues récemment aux Seychelles et lors du premier tour du scrutin national en Union des Comores.

Je souhaite également faire mention des progrès dans la mise en œuvre du programme régional de sécurité maritime et de lutte contre la piraterie avec la signature récente d'un accord de siège entre la COI et la République de Madagascar pour l'installation d'un centre régional de fusion de l'information maritime et la perspective de l'implantation, aux Seychelles, d'un centre régional de coordination opérationnelle.

L'année 2015 a été marquée au plan international par le succès de la COP21 à Paris.

La COI y a porté le message de l'Indianocéanie. Nous avons été très actifs sur ce dossier en soutenant la préparation de nos pays aux négociations qui ont abouti à l'accord final. Cette conférence a également été marquée par la signature d'une Déclaration commune avec l'Union européenne qui reconnaît la nécessité d'un traitement spécifique et différencié de nos espaces insulaires. Cette reconnaissance historique de notre particularité par le premier contributeur

mondial à l'aide au développement, facilitera l'accès des îles aux nouveaux financements internationaux pour l'adaptation au changement climatique.

Ensuite, notre projet de souveraineté alimentaire régionale a avancé à un rythme soutenu. Avec l'appui de tous les partenaires qui souhaitent y participer, la COI mettra en œuvre un programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN) co-produit avec la FAO, et qui doit beaucoup aussi au travail réalisé avec le CIRAD.

Les principales lignes de ce programme ont été validées par les ministères compétents de chacun de nos Etats lors d'un séminaire tenu dans la capitale malgache le 11 janvier. Son Excellence, Monsieur le président de la République de Madagascar a manifesté son attachement et celui de son gouvernement à ce grand projet en accueillant, le 18 février dernier, au palais d'Etat de Iavoloha, la signature de l'Accord de siège qui régira le fonctionnement de l'Unité régionale de la COI pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Certes, beaucoup reste encore à faire pour que Madagascar redevienne le Grenier de l'Indianocéanie et pour que chacun de nos pays améliore ses capacités propres et ses filières d'excellence. Mais déjà, notre future programme fait figure de modèle répliquable et le Secrétaire général de la COI a été invité à le présenter à la prochaine conférence de la FAO à Abidjan.

Sur le front de la connectivité, levier essentiel de notre coopération régionale, la signature, à Madagascar, de l'accord créant l'Alliance Vanille, qui réunit les transporteurs aériens de nos pays, marque une étape historique. Je salue ici l'engagement de Marie Joseph Malé, Président du Comité des compagnies aériennes, qui a fait partager sa conviction que les intérêts des compagnies ne peuvent se concevoir au détriment de celui des Etats et de nos populations.

La dernière réunion des dirigeants des compagnies aériennes au mois de décembre a étudié des propositions précises et détaillées d'amélioration, applicables dès cette année, de la connectivité inter-îles. Nous avons été heureux de constater que le projet d'une compagnie aérienne régionale portée par la COI s'est imposé ; encore qu'il faudra l'implication de tous les transporteurs aériens de l'Indianocéanie pour nous assurer qu'elle soit effectivement régionale et je dirais même régionale dans son ADN.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Si la COI est le moteur de la coopération régionale, nos partenaires en sont le carburant.

Dans ce dispositif complexe, l'Union européenne occupe une place significative. La signature du Programme indicatif régional, en juin 2015, à Bruxelles, a officialisé l'octroi d'une enveloppe spécifique de 50 millions d'euros à la COI pour la période 2015-2020. Cet apport permettra à notre organisation régionale d'approfondir son rôle politique et

diplomatique, d'amplifier son action dans les domaines économique et du développement durable. D'autres financements, d'au moins 60 millions d'euros du 11^{ème} Fonds européen de développement seront également mobilisés pour les infrastructures et les enjeux transrégionaux. Enfin, je remercie l'Union européenne d'avoir pris la mesure de l'importance d'un renforcement de notre outil administratif et d'y avoir alloué les moyens qui lui permettront, dès l'année prochaine, d'être encore plus efficient.

Le soutien de la coopération française, à travers l'Agence française de développement, le Fonds français pour l'environnement mondial, la région et le département de La Réunion, permet également à la COI de s'engager activement dans des domaines d'avenir : l'éducation, la santé, la recherche et l'innovation. Je tiens à souligner le succès de nos Premières Assises de la science, en octobre 2015 à Maurice, organisées avec le concours de l'Académie des Sciences de l'Institut de France. Cet évènement inédit, qui a rassemblé des chercheurs de haut niveau venus de tous nos pays, a permis de faire le point sur nos pôles d'excellence et sur les opportunités qui s'ouvrent à nous.

Je me félicite également de nos partenariats avec les agences des Nations unies, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ou encore la République populaire de Chine. Ainsi seront jetées, avec l'adoption définitive d'un statut d'observateur auprès de la COI, les fondements d'un élargissement à venir de nos partenariats qui reflètent, mieux

que tout discours, l'importance grandissante de l'océan Indien sur la scène internationale.

Je forme aussi le vœu qu'à l'avenir le secteur privé soit associé plus étroitement et plus systématiquement aux réflexions de la COI car c'est avec les entreprises que se concrétiseront nos ambitions pour la croissance et l'emploi.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En 2015 la COI a gagné en visibilité et, je le crois, en attractivité. Notre action collective fait sens parce qu'elle anime une solidarité humaine naturelle, née d'un même socle historique et culturel.

Je souhaite ardemment que notre coopération régionale s'affirme davantage par une implication plus concrète et plus ambitieuse de nos Etats membres que j'appelle à devenir force de propositions. Si le Secrétariat général s'est profondément transformé au long de ces quatre dernières années, il demande aussi à être accompagné dans sa modernisation par vos Gouvernements.

Pour ma part, je participe à ce dernier Conseil, en vous remerciant de votre confiance. Je n'ai pas ménagé ma peine, je me suis investi totalement, j'ai eu le bonheur d'être entouré de collaborateurs compétents et passionnés auxquels j'adresse mes remerciements. Je me retirerai avec le sentiment du devoir accompli au service d'une nouvelle Indianocéanie. Je vous remercie.